



CONSEIL D'ÉTAT section de législation

Deuxième chambre des vacations

La demande d'avis introduite le 20 juillet 2022 par la Ministre de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être animal de la Région wallonne sur un projet d'arrêté du Gouvernement wallon 'portant diverses mesures temporaires de lutte contre la peste porcine africaine chez les sangliers', portant le numéro 72.022/2/V du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 7 septembre 2022, conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.